

Annonces légales et judiciaires

Par arrêté interministériel du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2023, soit 0,189 euro HT le caractère.

Les avis de constitution de société sont soumis à forfaitisation, sauf les avis de constitution de GAEC.

Les avis de nomination des liquidateurs, les avis de clôture de liquidation, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives sont soumis à une tarification forfaitaire. Le tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

ASF

Direction régionale Rhône-Alpes Auvergne
Echangeur de Valence Nord
26 500 Bourg-Lès-Valence

Nom et adresse de l'entité à contacter
SPTF (Société de Prestation et de
Transactions Foncières)
BP 1350
Chemin des Jonquières
13874 AUBAGNE
Contact : chloe.sourisseau@sptf.fr

Avis d'Appel à manifestation d'intérêt

Deux parkings de couvoiturage pour l'implantation d'ombrières photovoltaïques. Ces parkings de couvoiturage sont situés dans les emprises du Domaine Public Autoroutier Concé, sur l'Autoroute A 7 sur la Commune **Loriol-sur-Drôme**, d'une surface approximative de 2400 m² et **Mercuriol-Veaunes** d'une superficie de 2700 m².

L'opérateur a proposé d'aménager des ombrières photovoltaïques.

ASF, en tant que concessionnaire de l'ETAT du réseau autoroutier, est autorisée à consentir à des tiers des autorisations d'occupation du Domaine Public Autoroutier Concé (ci-après « DPAC »).

Les terrains seront mis à disposition dans le cadre d'un titre d'occupation temporaire, délivré à titre précaire et révocable, n'entraînant pas la création de droits réels au bénéfice de l'occupant.

Désignation des « Sites » à développer et exploiter :

Loriol-sur-Drôme :
- Coordonnées GPS : 4.791128, 44.754946

- Nombre de places : 90
- Superficie approximative de 2040 m²
- Plan ci-après

Mercuriol-Veaunes :
- Coordonnées GPS : 45.070115, 4.867036

- Nombre de places : 70
- Superficie approximative de 2700 m²
- Plan ci-après

Durée de l'occupation :
La durée du titre d'occupation tiendra compte de la durée d'amortissement des investissements, conformément à l'article L. 2122-2 du Code général de la propriété des personnes publiques (« CG3P »).

Redevance :

Le montant de la redevance d'occupation de la dépendance du domaine public en cause sera fixé conformément aux dispositions des articles L. 2125-1 et suivants du CG3P, en tenant compte des avantages de toute nature procurée à l'occupant.

Il est procédé à la présente publicité en application de l'article L2122-1-4 du CG3P. Par le présent avis, ASF entend s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente portant sur le terrain susvisé et relative à la délivrance du titre projeté. Les opérateurs intéressés sont invités à se manifester par écrit, à l'adresse électronique mentionnée ci-dessus, au plus tard à la date limite indiquée ci-dessus. La proposition des candidats devra être rédigée en langue française (ou accompagnée d'une traduction) et comporter les éléments indiqués ci-dessous (« dossier de candidature »).

Dans l'hypothèse où un ou plusieurs opérateurs se manifesterait, à la suite de la publication du présent avis, une procédure de sélection préalable à la délivrance du titre d'occupation du domaine public serait organisée en application de l'article L. 2122-1-1 du CG3P. Dans le cas contraire, ASF pourra attribuer le titre d'occupation à l'opérateur ayant initialement manifesté son intérêt.

Dossier de candidature :

- Lettre de motivation précisant les conditions de l'activité et de l'utilisation souhaitée du terrain ;

- KBIS ;
- Attestation d'assurance ;
- Description synthétique du projet envisagé pour chaque sites sélectionné(s) : superficie, estimation de la puissance et de la quantité d'énergie produite, durée souhaitée pour l'occupation du domaine public en fonction de la rentabilité de chaque projets, éléments de préféabilité technique.

Ces éléments seront à renvoyer au plus tard le 23/03/2023 à l'adresse mail suivante : chloe.sourisseau@sptf.fr



Cabinet ABEX Conseil
Tél 04 75 25 78 94
7 route de Valence
26760 Beaumont lès Valence

BERSKY SAS

au capital de 2000 €
Siège social : 2 PL JEAN JAURES
26250 Livron sur Drôme
850 264 151 RCS de Romans sur Isère

L'AGE du 15/02/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 28/02/2023, nommé liquidateur M. TROTSKY Maxime, demeurant 2 place Jean Jaurès 26250 Livron sur Drôme, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de Romans sur Isère.



EARL GENTON

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société Civile au capital de 43 170 EUROS
Siège social
265 Route de la Petite Choranche
26600 GRANGES LES BEAUMONT
382 775 468 RCS ROMANS

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes du PV AGE en date du 01/03/2023, les associés ont décidé de nommer en qualité de cogérant Monsieur Pierre GENTON demeurant 26600 GRANGES LES BEAUMONT, 225 Route de la Petite Choranche, avec Monsieur Francis GENTON gérant maintenu. Aux termes du même PV, les associés ont décidé, avec effet le 01/03/2023, de transformer l'EARL en GAEC agréé sous le n°26-1019, suivant décision préfectorale du 07/02/2023. Les caractéristiques du GAEC sont les suivantes : Dénomination sociale : GENTON. Siège social : 265 Route de la Petite Choranche 26600 GRANGES LES BEAUMONT. En conséquence, les statuts ont été modifiés. Inscription modificative au RCS de ROMANS.

Pour avis,
La gérance.



DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **LE RAMEAU D'OLIVIER**.
Forme : EARL société en liquidation.
Capital social : 7622 euros.
Siège social : Quartier LES ESTANGS
26110 VENTEROL.
418 188 199 RCS de Romans.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2022. Monsieur Michel BRECHET, demeurant Quartier Les Estangs 26110 Venterol a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

LA JERSIAISE DES COMBES

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun au capital de 55 000 euros
Siège social : 155 chemin des Combes
26120 CHATEAUDOUBLE
319 488 714 RCS ROMANS SUR ISERE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2022, les associés ont pris acte de la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur Frédéric GILLOS à compter du même jour.

En conséquence les statuts ont été mis à jour. Inscription modificative au RCS de ROMANS SUR ISERE.

Pour avis
La Gérance

Changement de régime matrimonial

Information préalable
(article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Amandine DELAVAL-PISSONNIER Notaire à TAULIGNAN (Drôme), 14 Avenue Jacques Moison, office notarial n° 26057, le 3 MARS 2023 Monsieur Thierry René AUTRAND et Madame Sylvie Marie-Thérèse Pierrette DUMAS, demeurant ensemble à VINSOBRES (Drôme) La Delille mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LYAS (Ardèche) le 4 septembre 1993, lesquels, usant de la faculté prévue à l'article 1397 du Code civil, ont convenu, dans l'intérêt de la famille, d'aménager leur régime matrimonial en conservant le régime de la COMMUNAUTÉ REDUITE AUX ACQUETS, tel qu'il est établi par les articles 1400 à 1491 du Code civil mais accompagné d'apports par l'un des époux de certains de ses biens propres à ladite communauté.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois et devront être notifiées par LRAR ou par acte de commissaire de justice à Maître Amandine DELAVAL-PISSONNIER Notaire soussigné où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire. Pour avis.

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Florian SAINT-DIZIER, Notaire Associé, membre de la Société par Actions Simplifiée « Florian SAINT-DIZIER et Marine OBJOIS, Notaires Associés », titulaire d'un Office notarial à MONTMEYRAN (26120), 8 Grande Rue et d'un bureau annexe à CHABEUIL (26120) 5 Place Génissieu, CRPCEN 26079, le 1^{er} mars 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant entre : Monsieur Bernard Camille André FONTAINE, retraité, et Madame Janik Jeannine CLEMENT, retraitée, demeurant ensemble à UPIE (26120), 15 impasse des abricotines.

Monsieur est né à LES ROSIERS-SUR-LOIRE (49350) le 15 octobre 1950, Madame est née à JUMELLES (49160) le 16 mai 1952.

Mariés à la mairie de LONGJUE-JUMELLES (49160) le 12 janvier 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Etude de Maître Florian SAINT-DIZIER
Notaire à MONTMEYRAN (Drôme)
8 Grande Rue

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Florian SAINT-DIZIER, Notaire Associé, membre de la Société par Actions Simplifiée « Florian SAINT-DIZIER et Marine OBJOIS, Notaires Associés », titulaire d'un Office notarial à MONTMEYRAN (26120), 8 Grande Rue et d'un bureau annexe à CHABEUIL (26120) 5 Place Génissieu, le 4 mars 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : la société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **MI-LYON**.
Le siège social est fixé à : MIRABEL-ET-BLACONS (26400), 190 avenue du Vercors. La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont Madame Andrée Karyn Marie-Jeanne JULLIARD et Madame Patricia HERRMANN, demeurant à RILLIEUX-LA-PAPE (69140) 580 chemin Pierre Drevet.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de ROMANS-SUR-ISERE.

Pour avis
Le notaire

Olivier MARTEL
Avocat au barreau de l'ARDECHE
Ancien Bâtonnier
8 Cours du Palais 07000 PRIVAS

«GAEC DE LA HOUPPE»

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu au capital de 5.000 €
Siège social à PORTES LES VALENCE (26800) - Quartier de la Houppie
RCS ROMANS 751 474 727
SIRET 751 474 727 00011

AVIS DE NOMINATION D'UN COGERANT

Lors des délibérations des associés, du 1^{er} février 2023, il a été décidé de désigner, en qualité de cogérant du groupement : Monsieur Joris BÂTERNEL, né à VALENCE (DROME), le 18 septembre 1998, demeurant quartier de la Houppie 26800 PORTES LES VALENCE.

Pour avis

Bouclage mardi 17 h
Parution le jeudi



APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

XA 26 23 0035 01 - MV : superficie totale : 3 ha 16 a 22 ca dont 5 a 65 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : CHANTEMERLE-LES-BLES (3 ha 16 a 22 ca) AO- 79- 80(A)- 80(B)- 80(C)- 81(J)- 81(K) AO- 214[91]. Zonage : CHANTEMERLE-LES-BLES : A - Libre

XA 26 23 0039 01 - JMC : superficie totale : 3 ha 04 a 07 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'exploitation. Parcellaire : HOSTUN (3 ha 02 a 20 ca) - 'Les combes' : ZL- 19- 20[P1]- 56[18]- 72[8]- 76[73]. Zonage : HOSTUN : A - Libre

XA 26 23 0040 01 - PV : superficie totale : 1 ha 81 a 55 ca dont 36 a 10 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : oui. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : TULETTE (1 ha 81 a 55 ca) H- 95 K- 40- 54- 55- 226[60]. Zonage : TULETTE : SD - Libre

XA 26 23 0041 01 - PV : superficie totale : 2 ha 52 a 83 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : TULETTE (2 ha 52 a 83 ca) C- 67 V- 102- 251[103] X- 187- 220 Y- 320. Zonage : TULETTE : SD - Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 23/03/2023 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 Tél : 04.75.41.51.33 Mail : direction26@safer-aura.fr



APPEL À CANDIDATURE

POUR LA LOCATION DE BIEN A VOCATION AGRICOLE Article L 141-1,II,4° du Code rural et de la pêche maritime (intermédiation locative)

IL 26 23 0001 01 - JMC : Commune de HOSTUN (26) - Surface sur la commune : 18 ha 82 a 97 ca - ZA- 5 -6- 7- 8- 16- 49 ZD- 32 ZE- 205(J)- 205(K) ZL- 23- 24- 58[25]- 70[8](J)- 70[8](K) Commune de JAILLANS(26) Surface sur la commune : 14 ha 27 a 59 ca - ZC- 14(J)- 14(K)- 15(J)- 15(K) ZC- 22- 65[17](B)- 65[17](AJ)65[17](AK)- 67[18](J)- 67[18](K)

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes propose la location des biens fonciers ci-dessous désignés.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 23/03/2023 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 - Tél : 04.75.41.51.33 Mail : direction26@safer-aura.fr

SCEA IT'S SANTOS RANCH

Avis de constitution

Par acte SSP du 27/02/2023 au Havre constitution d'une Société Civile d'Exploitation Agricole dénommée "SCEA IT'S SANTOS RANCH"

Capital : 1.000€
Siège social : 1080, route des Granges 26420 VASSIEUX-EN-VERCORS

Objet : la création, l'acquisition, la prise à bail, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, de tous biens ou exploitations agricoles et notamment : l'élevage de chevaux, pension, négoce de chevaux et matériel équestre, l'organisation de randonnées, le tourisme équestre, l'équicoaching, la location d'équidés

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROMANS-SUR-ISERE.

Gérants : Monsieur Damien BLONDEL et Madame Karine JOUAN demeurant ensemble 1080, route des Granges 26420 VASSIEUX-EN-VERCORS.

Pour avis

SARL ENTREPRISE SAADNIA ETANCHE TOUT

Par AGE en date du 28/02/2023, dissolution anticipée de la SARL ENTREPRISE SAADNIA ETANCHE TOUT, au capital de 1000 €, sise 3 Impasse Chaléat, 26500 BOUG-LES-VALENCE, siret 843 672 486 00019 à la date du 28/02/2023.

Liquidateur : M. SAADNIA Abdallah, né le 23/06/1962 à Ghardimaou, de nationalité française, demeurant 3 Impasse Chaléat, 26500 Bourg-les-Valence.

Créances à faire parvenir au domicile du liquidateur
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Romans-sur-Isère

GSF NUKLEA

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège : 2, allée des Entrepreneurs
Les Planchettes
ZA les Temples - Bât B1
26700 PIERRELATTE
824 279 780 RCS ROMANS

Par décision du 31 janvier 2023, la société présidente décide de transférer le siège social du 2, allée des Entrepreneurs - Les Planchettes ZA les Temples - Bât B1, 26700 PIERRELATTE, au 21 du Bois des Lots, Allée du Rossignol 26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX, à compter du 1^{er} mars 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

C.L.A BELLEVUE

Avis de constitution

Par acte SSP du 27/02/2023 au Havre constitution d'une société à responsabilité limitée dénommée « C.L.A BELLEVUE »

Capital : 1.000 €
Siège social : 1080, route des Granges 26420 VASSIEUX-EN-VERCORS

Objet : l'exploitation de gîtes et logements insolites, tables d'hôtes, organisation de séminaires, événementiel, salon, congrès, festival, conventions, soirées festives, cocktails, événementiel

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROMANS-SUR-ISERE

Gérants : Monsieur Damien BLONDEL et Madame Karine JOUAN demeurant ensemble 1080, route des Granges 26420 VASSIEUX-EN-VERCORS

Pour avis

SCI KODIAK

Avis de constitution

Par acte SSP du 7/3/2023, il a été constituée une SCI dénommée :
SCI KODIAK

Capital : 304.000,00 €
Siège social : 83 Chemin St André 26110 Saint Sauver Gouvernet

Objet : Acquisition en gestion de biens immobiliers

Gérance : M. CRESPIN Patrick, 83 Chemin St André 26110 Saint Sauver Gouvernet

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Romans-sur-Isère

CHAMP DE MAIN

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu le 26 novembre 2018
Siège social : 1205, route de Fouillouse
26500 BOURG LES VALENCE
RCS ROMANS 845 129 311

Avis modificatif

Les associés réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 28 février 2023 ont décidé à compter du 28 février 2023 :

Transfert du siège social de 1205, route de Fouillouse 26500 BOURG-LES-VALENCE à 214, route des Jonquettes 26500 BOURG-LES-VALENCE

Pour avis
La gérance

Attestation de parution immédiate